

**1 Commande Publique
1.1 Marchés publics**

N°22 /2023

DECISION DU PRESIDENT

Marché de service d'entretien des espaces verts

Le Président de la communauté de communes de Pont-Audemer Val de Risle,

VU les articles L5211-1, L5211-2 et L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Commande Publique et notamment les articles L. 2124-2, R. 2124-2 1°, L.2125-1 1°, et R. 2161-2 à R. 2161-5 et R. 2162-14 du Code de la commande publique,

VU la délibération du conseil communautaire n°94-2022 en date du 29 septembre 2022 rendue exécutoire le 30 septembre 2022, déléguant à Monsieur le Président pour la durée de son mandat, toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres de travaux, de fourniture et de services, quel que soit leur montant, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, quelle que soit la variation qu'ils entraînent par rapport au montant du contrat initial, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

CONSIDERANT la procédure de commande publique pour le marché de service « entretien des espaces verts » lancée en procédure d'appel d'offres ouvert, en groupement de commandes avec la Ville de Pont-Audemer, avec une date limite de remise des offres fixée au 23 février 2023,

CONSIDERANT la décomposition de l'accord-cadre avec montant minimum et montant maximum annuels en 4 lots :

Lot(s)	Désignation	Minimum HT/an	Maximum HT/an
01	Tonte	25 000,00 €	80 000,00 €
02	Taille de végétaux	7 500,00 €	30 000,00 €
03	Elagage suppression souche abattage d'arbre	7 000,00 €	20 000,00 €
04	marché réservé – gestion différenciée pour la sauvegarde des batraciens ZA Ecopole	4 000,00 €	15 000,00 €

CONSIDERANT que les 13 offres, réparties sur les 4 lots de la consultation, ont été reçues dans les délais,

CONSIDERANT l'analyse des offres réalisée conformément aux critères énoncés dans le règlement de la consultation, à savoir :

Critères	Pondération
1-Valeur technique	40.0
2-Prix des prestations	40.0
3-Critère environnemental	20.0

TENANT COMPTE du rapport d'analyse des offres classant en 1^{ère} position

Pour le lot n° 1 : JULIEN PAYSAGE

Pour le lot n° 2 : VALLOIS/LE FOLL

Pour le lot n° 3 : SERVICE VERT

Pour le lot n° 4 : ESAT/PAPILLONS BLANCS

CONSIDERANT la décision des membres de la Commission d'Appel d'Offres réunis le 11 juillet 2022,

DECIDE

Article 1 : D'entériner les décisions de la Commission d'Appels d'Offres réunie le 06 avril 2024,

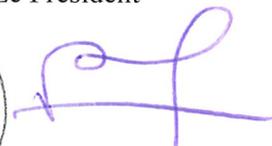
Article 2 : Confirme l'attribution des accords-cadres pour une période d'une année reconductible trois fois comme suit :

Lot(s)	Désignation	Entreprise	Montant HT minimum/an	Montant HT maximum/an
01	Tonte	JULIEN PAYSAGE 111 Rue de la Libération 27210 BEUZEVILLE	25 000.00 €	80 000.00 €
02	Taille de végétaux	VALLOIS /LE FOLL Le Vashouis – BP 90074 76210 MIRVILLE	7 500.00 €	30 000.00 €
03	Elagage suppression de souches abattage d'arbres	SERVICE VERT 743 Rue des Ecoles 76210 BOLLEVILLE	7 000.00 €	20 000.00 €
04	marché réservé – gestion différenciée pour la sauvegarde des batraciens ZA Ecopole	ESAT – LES PAILLONS BLANCS 186 Rue de Saint Ulfrant 27500 PONT-AUDEMER	4 000.00 €	15 000 .00 €

Fait à Pont-Audemer, le 06 avril 2023

Le Président




Francis COUREL